



GREEN
CLIMATE
FUND

Simplified
Approval
Process

DIRECTIVES TECHNIQUES RELATIVES AU PROCESSUS D'APPROBATION SIMPLIFIÉ (SAP)

Énergies renouvelables



INTRODUCTION

DÉFINITION

La publication fournit des conseils techniques pour la préparation de propositions SAP. Les énergies renouvelables (EnR) sont produites à partir de ressources naturelles constamment renouvelées à l'échelle temporelle humaine. De même qu'il existe de nombreuses sources d'énergie naturelles, une multitude de technologies permettent de tirer parti de ces sources d'énergie renouvelable. Le solaire photovoltaïque (PV) est la plus connue, l'éolien est la plus répandue, et l'hydroélectrique est l'une des plus anciennes. Les technologies EnR exploitent l'énergie géothermique, les déchets solides ou l'énergie marémotrice pour produire de la chaleur ou de l'électricité.

À ce stade, le GCF n'a pas établi de liste des technologies EnR admissibles ou non au processus d'approbation simplifié (SAP) ou au processus d'approbation des propositions (PAP). Par conséquent, les candidats au SAP sont invités à se familiariser avec la liste de contrôle environnemental et social du GCF¹ afin d'évaluer si le projet proposé remplit les critères minimums d'admissibilité.

CORRÉLATIONS AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La réduction des émissions associées à la génération d'électricité et à la consommation d'énergie se situe au cœur du défi d'atténuation du changement climatique. Dans le secteur de la production d'électricité, la principale stratégie du GCF vise à accroître la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique et à garantir l'accès à l'énergie propre tout en améliorant l'efficacité de la consommation énergétique. L'une des solutions consiste à réduire la dépendance aux combustibles fossiles. En effet, l'énergie apporte une contribution transversale à la plupart des segments de l'économie et est liée à de multiples domaines de résultats du GCF.² De nombreux pays se lancent aujourd'hui dans de grandes initiatives innovantes pour investir dans leur infrastructure énergétique. Il est donc impératif et urgent d'intensifier les efforts pour orienter ces investissements vers des sources d'énergie à faibles émissions.

1. *Guidelines for the Environmental and Social Screening of Activities Proposed under the Simplified Approval Process.* Disponible sur : <<https://g.cf/2XlwZ7O>>

2. *Identification des domaines de résultats dans lesquels un investissement ciblé du GCF aurait un impact maximal.* Disponible sur : <<https://g.cf/2MVKmY9>>

La consommation d'énergie représentant plus des deux tiers des émissions annuelles de gaz à effet de serre,³ la décarbonisation du secteur par le biais du développement des énergies renouvelables forme l'un des principaux piliers des stratégies d'atténuation de plusieurs pays. À vrai dire, bien que plusieurs pistes puissent potentiellement atténuer le changement climatique, les EnR et l'efficacité énergétique constituent la voie optimale pour parvenir à réduire les émissions dans les proportions et avec la rapidité requises. La combinaison de ces deux stratégies permet en effet d'obtenir plus de 90 % des réductions des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) liées à la consommation d'énergie qui sont nécessaires pour maintenir la hausse des températures mondiales sous la barre des 2 °C.⁴ Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC),⁵ les énergies renouvelables doivent fournir 70 à 85 % de l'électricité d'ici 2050 pour atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C.

APPROCHE

PRINCIPAUX DOMAINES ET COMPOSANTES

La réduction des émissions liées à la production d'énergie s'articule autour de trois axes distincts.⁶ Le premier vise à favoriser le déploiement à grande échelle de l'électricité bas carbone en tant qu'alternative aux combustibles fossiles traditionnels. Ce type d'investissement est assorti de bénéfices supplémentaires, notamment l'amélioration de la qualité de l'air et les bénéfices pour la santé qui en découlent. Il peut également favoriser la création d'emplois et le développement d'industries et offrir des avantages en termes de sécurité énergétique. Parmi les actions entreprises à cette fin figure le déploiement à grande échelle des technologies pertinentes (éolien et solaire PV entre autres), qui connaissent un essor mondial et peuvent encore prendre une grande ampleur. En effet, la pénétration accrue des technologies EnR est le premier impératif identifié par les pays dans le cadre de l'évaluation des technologies nécessaires à l'atténuation du changement climatique.⁷

Le deuxième axe vise à exploiter le potentiel d'atténuation majeur que constitue l'élargissement de l'accès à des technologies énergétiques à faibles émissions. Ce type d'intervention peut être extrêmement utile dans les pays les moins avancés (PMA) où l'on estime que 2,6 milliards de personnes continuent d'utiliser la biomasse traditionnelle pour la cuisson des aliments et plus d'un milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité. L'accès aux services énergétiques modernes pour l'éclairage et la cuisson des aliments sont les deux principaux besoins généralement mis en avant par la communauté internationale. Le potentiel d'atténuation issu de ces interventions est considérable. Leur potentiel d'atténuation immédiat est néanmoins relativement faible comparé aux autres interventions possibles, mais les bénéfices supplémentaires sont substantiels et peuvent contribuer à soutenir la transition vers un développement à faibles émissions, en particulier dans les PMA. Ainsi, les trois récents projets de mini-réseaux verts financés par le GCF devraient contribuer à éviter l'émission de 1,950 kt de CO₂ tout en fournissant un accès de niveau 3 ou plus à une énergie propre et renouvelable pour 750 000 personnes.

Le troisième axe vise à soutenir le développement et la mise en œuvre d'approches innovantes pour atténuer le changement climatique dans le secteur énergétique. Dans les années à venir, une résilience accrue à l'impact du changement climatique sera essentielle pour garantir la viabilité technique du secteur énergétique et sa capacité à répondre de manière rentable à la demande d'énergie croissante. Le recours aux sources d'énergie renouvelable autochtones, telles que le solaire et l'éolien, peut améliorer la sécurité énergétique, mais est associé à des problèmes d'intermittence. En ce sens, l'élaboration de solutions innovantes (stockage, mise en conformité intelligente ou regroupement permettant des économies d'échelle par la création de centrales électriques virtuelles) jouera un rôle clé dans le développement de systèmes EnR plus fiables, de même que les mesures incitant le secteur privé à participer à la transition énergétique mondiale. La recherche de solutions innovantes sera également cruciale pour remplacer ou mettre en conformité le réseau électrique central et délivrer une énergie renouvelable résiliente décentralisée à laquelle il conviendra d'associer des mesures d'efficacité énergétique.

Dernier axe : malgré les tendances positives soulignées précédemment, la bataille en faveur des énergies renouvelables continuera d'être rude tant que les externalités environnementales associées à la consommation de combustibles fossiles ne seront pas comptabilisées dans l'économie. D'où l'importance pour les États de modifier la législation et de définir des politiques publiques qui orientent les FCCN du marché dans la direction souhaitée de manière à rassurer les investisseurs et à favoriser l'innovation. Les réglementations et les politiques jouent donc un rôle prédominant dans la création d'un environnement propice aux trois axes d'intervention cités.

3. Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) 2015. *REpenser l'énergie*. Disponible sur : https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2017/Jan/IRENA_REthinking_2017_Summary_FR.PDF

4. Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) 2018. *Transformation énergétique mondiale : Une feuille de route pour 2050*. Disponible sur : https://irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2018/Apr/IRENA_Global_Energy_Transformation_2018_summary_FR.pdf

5. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) 2018. *Réchauffement planétaire de 1,5 °C : Résumé à l'intention des décideurs*. Disponible sur : <https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/ar4-ar4-wg3-spm-fr.pdf>

6. GCF/B.09/06.

7. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) 2013. *Document de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique FCCC/SBSTA/2013/INF.7*. Disponible sur : <http://unfccc.int/resource/docs/2013/sbsta/eng/info7.pdf>

POTENTIEL DE CHANGEMENT DE PARADIGME

L'accès à l'énergie est essentiel à la réduction de la pauvreté. Pourtant, notre mode de production énergétique (combustion de combustibles fossiles) est le principal facteur mondial contribuant au changement climatique. Notre dépendance aux combustibles fossiles affecte la sécurité énergétique de tous les pays du monde. Les effets néfastes de leur utilisation sur la santé humaine et l'environnement sont de plus en plus manifestes. La pollution de l'air extérieur tue 4,2 millions de personnes chaque année, et plus de 90 % de la population mondiale vit dans des régions où la qualité de l'air est inférieure aux seuils fixés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).⁸ Cependant, tandis que les énergies renouvelables progressent rapidement (accompagnées de fortes réductions des coûts pour le solaire et l'éolien en particulier), le taux de croissance nécessaire pour prévenir un changement climatique devenu dangereux n'est pas encore atteint.

Le GCF est le fruit d'un engagement politique de la communauté internationale et d'une volonté d'action mondiale pour concrétiser la transition vers une économie bas carbone. Un argument pour le moins convaincant, puisque les énergies renouvelables sont en passe de devenir plus compétitives que les combustibles fossiles dans de nombreuses régions du monde. À mesure que les investissements dans les EnR augmentent, les coûts de production diminuent de manière exponentielle, et la génération d'électricité renouvelable gagne en compétitivité année après année. Ce changement de paradigme dans le secteur énergétique est d'ores et déjà visible : 173 pays disposent désormais de plans pour des interventions EnR. Cependant, en raison de la rareté des fonds publics, des solutions de financement concessionnel doivent être mises en place de toute urgence afin d'encourager le secteur privé à investir dans les interventions EnR nécessaires pour atteindre les objectifs de 2050. Le développement d'instruments de financement adaptés constitue l'une des voies choisies par le GCF pour surmonter les obstacles et réduire les risques qui freinent actuellement les investissements privés. Le GCF est disposé à accroître sa contribution aux économies émergentes pour permettre un développement inclusif et durable fondé sur une énergie propre.

8. OMS 2017. Pollution de l'air.
Disponible sur : https://www.who.int/topics/air_pollution/fr/

MESURE DE L'IMPACT

Les candidats doivent veiller à mesurer le potentiel de changement de paradigme du projet en utilisant une combinaison de données quantitatives et qualitatives qui s'inscrivent dans les cadres d'évaluation de la performance (PMF) du GCF.⁹ Le cas échéant, les projets en matière d'énergies renouvelables qui génèrent également des résultats en termes d'adaptation doivent se doter d'indicateurs d'adaptation. De même, la désagrégé par sexe des indicateurs doit être appliquée si possible. Le tableau ci-dessous présente les *impacts au niveau du GCF* et les *résultats du projet/programme* :

9. *Mitigation and Adaptation Performance Measurement Frameworks*. Disponible sur : www.greenclimate.fund/documents/20182/239759/5.3--Performance_Measurement_Frameworks__PMF_.pdf

Tableau 1 : Impacts au niveau du GCF, résultats et indicateurs liés au secteur des énergies renouvelables

RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	REMARQUES
Impacts au niveau du GCF		
Atténuation des émissions	Tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (t éq. CO ₂) réduites	Somme des indicateurs de réduction du CO ₂ . Indicateur conçu pour être estimé ex ante et rapporté chaque année a posteriori
	Diminution du coût par t éq. CO ₂	Permet de comprendre les coûts anticipés (ex-ante), ainsi que les tendances de réduction progressive des coûts d'atténuation
Levée de fonds	Volume des fonds levés par le GCF	Considérés comme synonymes de « mobilisés » (utilisés par d'autres fonds) ; ventilation par sources publiques et pri-vées
Réduction des émissions grâce à un accès accru à des énergies et à la pro-duction d'électricité à faibles émissions	Tonnes d'équivalent dioxyde de carbone ré-duites ou évitées grâce au projet	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GHS) grâce à un accès accru à des énergies et à la production d'électricité à faibles émissions
Bénéfices supplémen-taires	Bénéfices sociaux, environ-nementaux et écono-miques	Indicateur des bénéfices supplémentaires liés à la réduction des GHS/à des modes de développement à faibles émis-sions et au développement durable
Résultats du projet/programme		
Transfert technologique	Nombre de technologies et solutions transférées	Transfert technologique sous licence, création d'installations et projets incluant le transfert de technolo-gies et de solutions
Renforcement des sys-tèmes institutionnels et réglementaires pour la planification à faibles émissions	Systèmes réglementaires pour un développement à faibles émissions	Indiquer ce qui peut être mesuré à différents niveaux et quelles modifications sont liées aux travaux du GCF
	Nombre et niveau des mé-canismes de coordination efficaces	Visé à évaluer les mesures prises pour promouvoir la coor-dination et la synergie aux niveaux régional et international
Nombre accru de fournis-seurs d'énergie à faibles émissions de petite, moyenne et grande tailles	Proportion de la fourniture d'énergie à faibles émis-sions sur un marché	Visé à accroître la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique
	Nombre de ménages et d'individus bénéficiant d'un accès accru à des sources d'énergie à faibles émis-sions, désagrégé par sexe.	Visé à accroître l'accès à l'énergie propre, par la substitution de sources polluantes ou par des projets entièrement nou-veaux qui promeuvent la transformation du marché
Diminution des dépenses d'électricité des ménages	Part du revenu des mé-nages consacrée au chauf-fage et à l'électricité	Visé à transférer la concessionnalité du financement du GCF aux consommateurs finaux lors de l'adoption de sources d'énergie propre. Applicable uniquement aux projets de réhabilitation
Diminution des dépenses de santé et de sécurité	Économies liées à la réduc-tion des risques sanitaires	Indicateur de bénéfice supplémentaire de l'accès à l'énergie propre
Diminution de la pollution intérieure	Concentrations de pol-luants dans l'air ambiant	Indicateur de bénéfice supplémentaire de l'accès à l'énergie propre
Diminution de la défores-tation	Taux de déforestation attri-buée à la consommation ou à la production d'énergie	Visé à maintenir une approche équilibrée de l'atténuation en veillant à ce que la consommation ou la production d'énergie ne conduise pas au déboisement

MATRICE D'ACTIVITÉS SAP INDICATIVE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES¹⁰

EXEMPLES DE PROJETS ADMISSIBLES AU SAP

Réduction des émissions grâce à un accès accru à des énergies et à la production d'électricité à faibles émissions

10. Ces activités peuvent ne pas être admissibles au SAP dans certaines conditions. Les entités accréditées devront examiner leurs projets pour déterminer s'ils comportent de faibles risques et peuvent donc être envisagés pour le SAP. Les facteurs tels que la portée des opérations peuvent accroître le niveau de risque.

Tableau 2 : Activités admissibles au SAP dans le secteur des énergies renouvelables

SECTEUR	ACTIVITÉ ADMISSIBLE AU SAP	EXEMPLE D'INDICATEUR	REMARQUES
Énergies renouvelables	Électrification hors réseau au moyen de systèmes auto-nomes et/ou mini-réseaux solaires PV à micro-échelle montés au sol (reliant un certain nombre de ménages) avec une option de connexion réseau, ainsi que des garanties générales sur l'environnement, la santé et la sécurité (EHS) lors de la mise en œuvre	Nombre de ménages électrifiés, désagréé par sexe. Niveau de combustibles fossiles remplacés/impact sur le climat Potentiel d'utilisation productive (PUP) Niveau de service atteint Financements privés mobilisés	La note conceptuelle du projet doit démontrer l'existence de compétences locales suffisantes pour garantir le bon fonctionnement à long terme de l'équipement installé. Les projets ne doivent pas impliquer de déplacements physiques (réinstallation, perte de terrain résidentiel ou de logement), de déplacements économiques (perte de terres, de biens ou d'accès aux biens, notamment ceux conduisant à la perte de sources de revenu ou d'autres moyens de subsistance) ou les deux, en raison de l'acquisition de terres ou de restrictions de l'utilisation de terres du fait du projet, lorsque les individus ou les communautés affectés n'ont pas le droit de refuser l'acquisition de terres ou les restrictions de l'utilisation de terres dont résulte le déplacement.
	Programmes d'installations solaires sur toiture	Capacité énergétique	Cette activité est admissible au SAP dès lors qu'elle présente des risques environnementaux et sociaux minimes, voire nuls.
	Formation et renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques	Niveau de l'environnement propice créé en relation avec les trois grands défis Nombre de réformes favorables obtenues Nombre de formations des formateurs achevées, désagréé par sexe.	Cela ne doit pas constituer le principal élément livrable du projet proposé.
	Extension des lignes de crédit aux institutions financières locales en vue d'accroître l'octroi de prêts pour des projets d'énergies renouvelables (chauffe-eau solaires, pompes à énergie éolienne)	Montant des investissements Capacité d'énergie renouvelable installée Tonnes d'équivalent CO ₂ évitées Nombre d'institutions financières participantes	Le candidat doit apporter la preuve que les nouvelles lignes de crédit n'augmenteront pas le niveau de dette des communautés vulnérables. La portée du projet doit inclure la livraison des infrastructures d'énergie renouvelable financées par les lignes de crédit
	Financement compensatoire pour assurer la viabilité d'une centrale solaire PV à micro-échelle rassemblant capitaux publics et privés, avec une option de connexion au réseau et des garanties générales EHS lors de la mise en œuvre	Montant des investissements Capacité d'énergie renouvelable installée Tonnes d'équivalent CO ₂ évitées	Cela peut prendre la forme de prêts concessionnels et de subventions. Les projets ne doivent pas impliquer de déplacements physiques (réinstallation, perte de terrain résidentiel ou de logement), de déplacements économiques (perte de terres, de biens ou d'accès aux biens, notamment ceux conduisant à la perte de sources de revenu ou d'autres moyens de subsistance) ou les deux, en raison de l'acquisition de terres ou de restrictions de l'utilisation de terres du fait du projet, lorsque les individus ou les communautés affectés n'ont pas le droit de refuser l'acquisition de terres ou les restrictions de l'utilisation de terres dont résulte le déplacement.

EXEMPLES DE PROJETS NON ADMISSIBLES AU SAP

Tableau 3 : Activités admissibles au SAP dans le secteur des énergies renouvelables

SECTEUR	EXEMPLE D'ACTIVITÉ NON ADMISSIBLE AU SAP	REMARQUES
Énergies renouvelables	Grande centrale électrique solaire	Une grande centrale électrique solaire peut être conforme aux NES du GCF, mais ne pas être admissible au SAP car les risques/impacts environnementaux et sociaux ne seront pas minimaux/nuls.
	Centrales hydroélectriques (les pico- et micro-installations hydroélectriques peuvent être admissibles, à condition que les risques et impacts environnementaux et sociaux soient minimaux et conformes aux exigences du SAP du GCF, que l'impact potentiel en termes de GHS soit quantifié par des études de faisabilité et que les risques/impacts environnementaux et sociaux soient minimaux, voire nuls)	Raisons : construction d'une infrastructure de grande taille, potentiel de destruction d'habitats naturels et réinstallation de communautés
	Projets de production d'énergie issue de la biomasse non validés par les études de faisabilité couvrant, à la satisfaction du GCF, 1) l'impact potentiel sur l'atténuation du changement climatique, 2) le coût de solutions alternatives et 3) une étude environnementale de la viabilité et des impacts de l'approvisionnement en biomasse	Exemple : effluent d'huilerie de palme dans les centrales électriques
	Installation et mise à l'essai de technologies pilotes	-
	Dépenses de recherche et développement	-

SCÉNARIOS DE PROJET

SCÉNARIO DE PROJET 1

CONTEXTE

Les communautés rurales des pays en développement ont souvent un accès limité à des sources d'énergie propre à un coût abordable. La forte dépendance aux groupes électrogènes fonctionnant au diesel et à la combustion de biomasse accroît les émissions de gaz à effet de serre, tandis que l'exposition prolongée à la fumée de paraffine peut augmenter l'incidence des infections respiratoires et oculaires dans les populations pauvres.

ACTIVITÉS DU PROJET

Le projet était axé sur l'élimination des obstacles à l'utilisation à grande échelle des technologies EnR pour répondre aux besoins en électricité des ménages et des petits commerces. Le projet a inclus entre autres les activités suivantes :

- **Livraison de kits de technologies EnR**, avec notamment l'installation de systèmes PV autonomes et de pico-systèmes hydroélectriques dans les foyers, les écoles et les centres de soins.
- **Sensibilisation**, sous la forme d'informations mises à la disposition de la population pour accroître la prise de conscience du rôle des EnR dans la satisfaction de besoins énergétiques de base dans les zones rurales.
- **Formation des formateurs**, incluant des ateliers sur les aspects techniques et financiers proposés à une cohorte de techniciens et de formateurs.
- **Mécanisme de financement innovant**, avec la mise en œuvre de subventions basées sur la performance et la création d'un dispositif de garantie du crédit pour la diffusion des technologies EnR.
- **Contrôle environnemental et social des activités** mené par le promoteur du projet, en collaboration avec des experts techniques, afin d'établir la conformité aux normes sur l'utilisation et l'élimination en bonne et due forme des équipements (modules PV, batteries, etc.) et aux garanties générales EHS lors de la mise en œuvre.

IMPACT POTENTIEL

Le projet fournira un accès à l'énergie propre à 50 000 personnes, conduisant à l'émission de 100 000 t éq. CO₂ en moins tout au long de sa durée de vie. Cela correspond à environ 25 USD par t éq. CO₂ évité. La durabilité des systèmes est garantie par une cohorte de 165 techniciens nouvellement formés.

SCÉNARIO DE PROJET 2

CONTEXTE

En dépit de la forte confiance des consommateurs dans la fiabilité de la technologie du chauffe-eau solaire, son coût initial élevé continue d'être un obstacle commercial important comparé aux autres appareils de chauffage de l'eau, tels que les chauffe-eau à gaz. Le remplacement des chauffe-eau électriques par des chauffe-eau solaires améliorera le facteur d'émission du réseau pour des systèmes de génération fortement dépendants du combustible fossile.

ACTIVITÉS DU PROJET

L'objectif du projet est de mettre en œuvre des programmes efficaces et innovants pour inciter à l'acquisition de chauffe-eau domestiques. Il consiste à fournir un appui institutionnel et un éventail d'aides financières pour développer et soutenir le marché des chauffe-eau solaires, en particulier :

- **Mécanisme de soutien au crédit** consistant en un taux d'intérêt préférentiel de 7 % au lieu du taux d'intérêt de 14 % pour les prêts commerciaux portant sur des produits similaires. En outre, les banques participantes ont accepté une réduction supplémentaire de 7 % pendant les 12 premiers mois suivant le versement d'un prêt, permettant ainsi aux acheteurs d'un chauffe-eau solaire de bénéficier d'un prêt à taux zéro.
- **Évaluation et suivi de la capacité de remboursement des clients**, en collaboration avec les institutions financières participantes pour accroître la sensibilisation et améliorer la mesure du risque de surendettement des populations rurales pauvres.
- **Contrôle environnemental et social des activités** mené par le promoteur du projet, en collaboration avec des experts techniques, afin d'établir des normes satisfaisantes sur l'utilisation et l'élimination des équipements des chauffe-eau solaires est des garanties générales EHS lors de la mise en œuvre.

IMPACT POTENTIEL

Au cours de la première année de la mise en œuvre, le programme a contribué à l'installation de 7 200 chauffe-eau solaires, ce qui a permis de réduire les émissions de 10 000 t éq. CO₂ et améliorera le facteur d'émission du réseau de 10 % sur la durée de vie de l'équipement.

SCÉNARIO DE PROJET 3

CONTEXTE

Les agriculteurs sont responsables de 60 % des moyens de subsistance d'un pays. Pourtant, leur productivité est affectée par l'absence d'un approvisionnement en énergie fiable. C'est la raison pour laquelle les PMA ont un score plus faible sur l'Indice global de la sécurité alimentaire. Les saisons de végétation étant de plus en plus aléatoires en raison du changement climatique et de la démographie galopante, les PMA subissent une pression croissante pour améliorer la sécurité alimentaire de leurs populations.

ACTIVITÉS DU PROJET

L'objectif de développement du projet est de fournir aux exploitations agricoles non électrifiées un approvisionnement en électricité fiable à moindre coût pour des usages productifs, en utilisant les énergies renouvelables afin d'accroître la productivité et les revenus des communautés rurales. Le projet a inclus un certain nombre de composantes complémentaires créant ainsi un cercle vertueux :

- **Campagnes de promotion**, conçues pour sensibiliser davantage les agriculteurs, les entreprises privées et les organismes publics sur les bénéfices potentiels des technologies EnR, incluant des ateliers pour les producteurs nationaux et régionaux, des démonstrations et des foires.
- **Renforcement institutionnel** en vue d'augmenter les capacités des techniciens privés et publics à collaborer avec les agriculteurs pour promouvoir, concevoir, installer et gérer des systèmes EnR agricoles et renforcer les capacités des fournisseurs d'énergie renouvelable.
- **Importants efforts de développement** consistant à déployer les projets à grande échelle : a) solutions fondées sur le solaire pour la transformation et la réfrigération des produits agricoles, b) chauffage de l'eau à l'énergie solaire pour stériliser les légumes et c) solutions de fourniture d'électricité basées sur le solaire et l'éolien.
- **Utilisation productive** à la suite de l'initiative de développement commercial, consistant à accorder des incitations financières directes pour soutenir l'installation de systèmes de production à énergie solaire.
- **Mécanisme de financement des fournisseurs** pour permettre aux agriculteurs d'accéder au financement concessionnel et d'investir dans des solutions EnR.

IMPACT POTENTIEL

Le projet a démontré la viabilité technique des solutions basées sur le solaire pour stimuler la productivité des agriculteurs. À l'issue de sa mise en œuvre, le projet avait contribué à l'installation de systèmes agricoles à énergie solaire dans près de 600 000 exploitations non électrifiées. L'effet de levier a permis de multiplier par cinq le capital initial investi par le promoteur du projet, et l'impact en termes d'atténuation a été une réduction de 150 000 t éq. CO₂ sur la durée de vie du projet.

REMERCIEMENTS

Cette publication fait partie de la série de directives techniques sur le SAP, supervisée par M. Demetrio Innocenti, responsable du processus d'approbation simplifié (GCF), et coordonnée par Mme Katherine Bryson (GCF), avec la contribution de Mme Rocio Vizueté Fernandez (GCF) et de Mme Grace Lee (GCF).

La directive sur les énergies renouvelables a été élaborée par M. Ferruccio Santetti (GGGI) et M. Juhern Kim (GGGI) sous la direction et avec la contribution de M. Pierre Telep, spécialiste senior du énergies renouvelables (GCF).

Remerciements particuliers à Mme Victoria Cook (GCF), M. Jose Frazier Gomez (GCF), Mme Faith Choga (GCF), M. Juan Luis Salazar (GCF) et Mme Lucy Hogan pour leurs contributions à cette publication.

CONTACT

Pour toutes questions, merci de contacter :
GCF SAP team
sap@gcfund.org

Tous droits réservés.
© Green Climate Fund